

INVESTIR DANS LA FORÊT DE DEMAIN :

Vers un Programme
d'Action pour la
Revitalisation de la
Foresterie en
Afrique de L'Ouest

*Les forêts de demain — dynamiques,
économiques, intégrées, variées et partagées
— sont en train d'émerger à travers le
paysage Ouest africain. Investir dans les forêts
de demain est un chemin particulièrement
important pour avoir un impact sur
l'allègement de la pauvreté, l'amélioration de
la gouvernance, donner du pouvoir aux
communautés locales et assurer le
développement durable et le bien-être des
hommes et des femmes en Afrique.*



Le soutien pour la préparation de ce document a été fourni par International Resources Group (IRG) sous le Contrat intitulé: Environmental Policy and Institutional Strengthening Indefinite Quantity (EPIQ) Contract No. PCE-I-00-96-00002-00.

Ce document est une version préliminaire qui ne reflète pas nécessairement les positions officielles des organisations impliquées dans sa préparation.

Aout 2002



U.S. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
OFFICE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT
BUREAU FOR AFRICA
1325 G Street, NW, Suite 400
Washington, DC 20005
www.afr-sd.org



**COMITÉ PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE
LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)**
03 B.P. 7049
Ouagadougou 03
Burkina Faso
www.cilssnet.org



INTERNATIONAL RESOURCES GROUP
1211 Connecticut Avenue, NW, Suite 700
Washington, DC 20036
www.irgltd.com

Ce document a pour objectif de fournir une description des forêts d'hier et de demain, ainsi qu'une analyse des types d'investissements qu'il conviendrait de faire aujourd'hui pour les forêts de demain, des sources d'investissements et de la manière dont ces investissements devraient se faire. Enfin, le document présentera les avantages qui découleraient d'un investissement dans les forêts de demain.

CONTEXTE

Dans le milieu des années 70, une série d'études sur l'environnement ont été réalisées suite à la grande sécheresse qui a sévi dans le Sahel de 1969 à 1973. Ces travaux ont grandement influencé la perception que nous avons des forêts du Sahel mais aussi les investissements des gouvernements, des bailleurs de fonds et des ONG du secteur forestier à travers toute l'Afrique de l'Ouest.

Parmi ces études, l'une des plus connues est l'ouvrage intitulé *"The Other Energy Crisis : Fuelwood"*. Ce livre, publié en 1975, décrivait la crise du bois de chauffage comme celle qui allait faire la une des journaux pendant le reste du siècle. Il expliquait que la consommation de bois de chauffage était presque entièrement déterminée par la croissance démographique et que comme celle-ci augmentait, les forêts reculaient. La « réponse logique immédiate » à ce phénomène ne pouvant être que de planter des arbres dans les plantations, les champs, le long des routes, comme brise-vent, sur des terres non exploitées et ce à une échelle « plus massive que ce que la plupart des bureaucrates n'avaient envisagé et encore moins planifié ». D'après ce point de vue, l'alternative était une « déforestation suicidaire » et l'écroulement du système avec des conséquences « fatales ». Ce livre n'est qu'un des exemples parmi les cris d'alarme à propos de la désertification, "l'avancée du Sahara", la dessiccation /le *dessèchement*, le surpâturage, la dégradation des terres et "l'exploitation" du bois qui nous ramène aux années 20.

Plus de 25 ans plus tard, malgré les défis continuels propres au développement, il n'y a pas eu d'effondrement écologique et la crise du bois de chauffage ne fait plus la une des journaux. Ce qui est encore plus surprenant c'est que les actions préconisées pour éviter le désastre ne semblent pas avoir été un facteur atténuant. La plupart des programmes de plantation d'arbres à grande échelle n'ont pas produit le volume de bois que les planificateurs avaient prévu. Les programmes qui ont

Plus de 25 ans plus tard, malgré les défis continuels propres au développement, il n'y a pas eu d'effondrement écologique.

la sécheresse a eu comme effet la création de processus ayant abouti à de nouvelles approches et à des stratégies d'investissement plus efficaces.

Parmis les approches... l'une des plus importantes a été la prise de conscience que la gestion forestière est en fait une source importante d'activités génératrices des revenus.

survécu sont à présent des reliques qui ne contribuent pas de façon substantielle à l'approvisionnement en bois (bien qu'il y ait des exceptions).

Etant donné que le système ne s'est pas effondré et que la réponse massive engendrée par les cris d'alarme initiaux n'a joué qu'un rôle limité, une question évidente se pose : que s'est-il passé? Quelles étaient les hypothèses de travail qui ont façonné les réponses initiales et comment ont-elles changé? Quelles leçons apprises pendant les trente dernières années aideront les Africains à relever plus que jamais les défis d'aujourd'hui relatifs à une ressource limitée, une démographie croissante ? Comment tirer profit des opportunités de développement que le secteur propose ?

Façonnées par une mentalité de crise, poussées par l'idée d'un Sahel désolé et sans arbres et inspiré par une foi dans une solution technique, les hypothèses des années 1970 ont mené à des projets de plantation d'arbres à grande échelle – projets dirigés par le gouvernement, avec l'idée que cela redonnerait « du vert » au Sahel et arrêterait physiquement l'avancée du désert.

Bien que ces approches ne se soient pas avérées rentables, qu'elles n'aient pas résolu les problèmes sous-jacents ou pas abouti aux résultats souhaités, la sécheresse a eu comme effet la création de processus ayant abouti à de nouvelles approches et à des stratégies d'investissement plus efficaces. Tout d'abord, cette mentalité de crise a permis d'assouplir la nature rigide des Services forestiers dans un certain nombre de pays. Par ailleurs, elle a conduit à l'essai de nouvelles approches telles que les bois communautaires et privés. Ensuite, la prolifération des expérimentations durant la fin des années 1970 et le début des années 1980 ainsi que les changements politiques du début des années 1990 ont jeté les bases de nouvelles approches et une gamme de techniques de gestion forestière plus efficaces. On a vu la naissance de programmes plus complets pour soutenir le secteur forestier.

Parmi les approches ayant vu le jour pendant cette période, l'une des plus importantes a été la prise de conscience que la gestion forestière est en fait une source importante d'activités génératrices des revenus et pas seulement une réponse à la crise de "désertification". Cela était lié à l'intégration de l'idée selon laquelle la conservation ne saurait se bâtir « sur le dos » des personnes pauvres mais qu'elle devait, pour réussir, faire largement partie de leur propre intérêt économique. Un deuxième point essentiel a été une plus grande attention accordée au rôle des arbres dans les systèmes agricoles, la promotion de pratiques agroforestières et les pratiques de conservation de l'eau et des sols qui ont un impact direct et favorable

sur la régénération naturelle à l'intérieur et au autour des champs cultivés. La gestion des forêts naturelles en opposition avec la plantation d'espèces exotiques à croissance rapide a été un autre changement majeur. Enfin, la reconnaissance de l'importance de la participation des femmes dans les efforts de gestion des ressources forestières a été un autre changement important, tout comme l'acceptation de l'approche participative de cogestion décentralisée – approche viable pour une gestion améliorée des forêts.

Au fur et à mesure que le nombre d'individus encourageant la gestion forestière privée – gestion générant des revenus – augmente, ils continuent à se heurter à des politiques, des codes et des lois qui ont centralisé l'autorité relative à la gestion forestière et prescrit des rôles de maintien de l'ordre. Les années 1990 ont vu la confrontation entre des approches concurrentielles mais il était évident que les impacts positifs se rattachaient à la gestion décentralisée. Depuis le milieu des années 1990, bon nombre de pays ont réformé leurs politiques, codes, lois et institutions et se dirigent vers des partenariats encourageant la gestion avec des rendements durables, la génération de revenus et le transfert des pouvoirs aux populations locales.

On assume souvent que l'Afrique croule sous un flot de problèmes de dégradation. Cette perception de crise environnementale a souvent donné le ton aux investissements en Afrique. La catastrophe annoncée dans les années 1970 ne s'est jamais produite. On a acquis une expérience précieuse et appris des leçons sur la logique relative à l'économie et à la gouvernance pour l'investissement dans le secteur. Bien que la dégradation soit un problème réel et sérieux dans certaines régions, on dénombre néanmoins de nombreux cas prometteurs de forêts gérées de façon plus efficace et plus profitable qu'il y a 30 ans. Pour les investisseurs, le défi sera de soutenir ces cas et de promouvoir de nouvelles approches permettant ainsi au secteur forestier d'atteindre son plein potentiel en dégageant des bénéfices sur le plan environnemental, économique et sur le plan de la gouvernance à travers tout le continent africain.



Le Sahara qui avance: Timbre de l'ancienne Haute Volta, 1980

La reconnaissance de l'importance de la participation des femmes dans les efforts de gestion des ressources forestières a été un autre changement important, tout comme l'acceptation de l'approche participative de cogestion décentralisée.

EVALUATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le CILSS, avec le soutien de l'USAID, a entrepris une évaluation pour faire l'état des lieux sur la foresterie en Afrique de l'Ouest. Cette initiative a comporté une enquête auprès de plus de cent personnes ressources, des visites conjointes sur le terrain dans huit pays (Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Gambie, Guinée, Bénin et Ghana), des recherches bibliographiques et un atelier.

L'enquête a posé cinq questions ouvertes relatives aux points suivants: les anciennes hypothèses relatives au secteur forestier, la manière dont ces hypothèses ont eu une incidence sur les stratégies d'investissement, l'impact des investissements dans le secteur forestier et les grandes questions ou préoccupations qui influent sur ce secteur aujourd'hui. Un questionnaire a été envoyé à plus de 100 personnes ressources qui ont fourni des informations profondes et une analyse exhaustive à propos de leurs expériences. Une fois terminée l'analyse des réponses au questionnaire, trois équipes ont effectué des visites sur le terrain, au niveau de huit pays de la sous-région (Burkina, Mali, Niger, Sénégal, Gambie, Guinée, Bénin, Ghana). Elles ont rencontré des informateurs clés des gouvernements des pays hôtes, des ONG, des bailleurs de fonds et des communautés locales.

Ces visites de terrain ont fait ressortir les principaux constats ci-après :

- ✍ Il y a eu certes des changements par rapport à l'état des ressources, cependant, l'effondrement écologique annoncé n'a pas eu lieu ;
- ✍ Le phénomène de déboisement n'est pas linéaire, mais il y a une dynamique forestière ;
- ✍ Il y a eu des résultats non prévus (développement de micro-entreprises forestières, engouement pour les actions de plantations,...) ;
- ✍ Absence de stratégie de retrait/sortie des projets dès leur mise en œuvre ; et
- ✍ Absence de mécanismes de suivi-évaluation ne permettant pas une capitalisation des acquis.

Les conclusions de l'enquête, les visites de terrain et les recherches bibliographiques ont servi de point de départ à la discussion dans le cadre de l'atelier. Celui-ci, qui s'est tenu du 16 au 19 juillet 2002 à Ouagadougou, a rassemblé plus de cinquante personnes ressources venant de toute l'Afrique de l'Ouest pour passer en revue les résultats des étapes précédentes du processus, pour parler des tendances et des résultats des initiatives en matière de gestion forestière pour ces vingt

dernières années et pour formuler des recommandations concrètes sur la manière de rendre les investissements forestiers futurs plus pertinents et plus efficaces.

Un compte rendu technique complet sur ce processus d'analyse et sur l'atelier est en préparation. Il sera disponible auprès du CILSS et de l'USAID, ainsi que sur les sites Internet de FRAME (www.frameweb.org) et de CILSS (www.cilssnet.org). La présente synthèse a pour but de communiquer les principales idées et conclusions découlant des réponses de l'enquête, des visites de terrain et de l'atelier.

VISION POUR UNE NOUVELLE FORESTERIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La vision qui a émergé des travaux de l'atelier régional est « Investir dans la forêt de demain ».

Le message est clair : il faut promouvoir une foresterie nouvelle en Afrique de l'Ouest, non plus fondée sur une mentalité de crise, mais plutôt axée sur le développement économique et social.

Il s'agira d'une foresterie qui placera plus les populations au cœur du développement et leur donnera les droits et les moyens de gérer les ressources forestières et les arbres hors forêts.

La forêt de demain sera partout – dans les champs des agriculteurs, les jachères, le long des routes, dans les concessions familiales, sur les coteaux et sur les terres dégradées. La forêt de demain apportera des opportunités économiques aux communautés et aux particuliers, et aidera à réduire la pauvreté et à réagir aux signaux du marché. Dans la forêt de demain les services forestiers joueront à fond un rôle de partenaire des communautés et des utilisateurs de la ressource.

La forêt de demain sera un espace partagé où toutes les parties prenantes (communautés locales, élus locaux, services techniques, opérateurs économiques, etc..) se retrouvent pour négocier des accords, et où l'Etat et la communauté cogèrent les ressources et se partagent les avantages de celles-ci.

Le message est clair : il faut promouvoir une foresterie nouvelle en Afrique de l'Ouest, non plus fondée sur une mentalité de crise, mais plutôt axée sur le développement économique et social.

*La forêt de
demain sera
dynamique,
plurielle,
intégrée, cogérée
et économique.*

En somme, la forêt de demain sera dynamique, plurielle, intégrée, cogérée et économique.

Mais les forêts de demain ne se concrétiseront pas et ne tiendront pas leurs promesses en l'absence d'investissements. Sans un investissement en temps, en compétences, en énergie, en engagements, en volonté politique et en argent, les forêts de demain ne pourront s'épanouir. Mais avec des investissements, les forêts pourront prospérer et améliorer de manière importante l'existence des populations locales. Les forêts de demain produiront des biens et des services environnementaux, elles offriront des opportunités économiques et contribueront aussi à la bonne gouvernance.

LES FORETS DE DEMAIN EMERGENT AUJOURD'HUI

*La forêt de
demain sera
partout – dans
les champs des
agriculteurs, les
jachères, le long
des routes, dans
les concessions
familiales, sur les
coteaux et sur les
terres dégradées.*

Les résultats des travaux de terrain des pays visités ont confirmé que plusieurs exemples de forêts de demain sont en train d'émerger à travers le paysage Ouest africain. Les éléments ci-dessous font un aperçu sur les formes variées de forêts de demain. Certains décrivent une seule caractéristique de la forêt de demain, d'autres parlent de plusieurs. Ensemble, ils présentent une image prometteuse du futur.

FORÊT DE DEMAIN
DYNAMIQUE
ECONOMIQUE
SOCIALE
INTÉGRÉE
PLURIELLE
AUTOFINANCÉE
COGÉRÉE
DÉVELOPPEMENTALE
PRIVÉE
IMPULSÉ PAR LE MARCHÉ

La forêt de demain : privée, dynamique, novatrice, autofinancée, sensible aux besoins du marché

LE CAS DES ARBRES DE TOGO :

Des opportunités commerciales apportent des produits forestiers et des biens environnementaux à la vallée du Yamé au Mali

Au début des années 80, alors qu'il travaillait dans une pépinière de Fatoma (V^e Région du Mali) financée par le Projet de reboisement villageois de l'USAID, Indielou Togo était intrigué par la façon dont poussaient les plants d'*eucalyptus*. Ils se développaient rapidement, ils étaient droits et de belle taille. À son départ à la retraite, il a décidé de prendre quelques plants de la pépinière et de les planter sur une petite parcelle de terrain qu'il avait empruntée dans la vallée du Yamé, à 10 km de la ville très animée de Mopti. Lorsqu'il a pris possession de la parcelle, celle-ci n'était pas cultivée de manière intensive. Elle était considérée comme marginale, utilisée occasionnellement par des pasteurs et des gens qui ramassaient des produits de brousse. Les *eucalyptus* y réussissaient à merveille. Après l'abattage des arbres, il y a eu une régénération vigoureuse. Il a expérimenté divers types de gestion de la régénération et a progressivement augmenté la superficie de ses plantations. Observateur attentif, il a continué cette activité qui était devenue une importante source de revenu.

Il a aussi appris rapidement comment produire ses propres plants d'*eucalyptus*, une chose qui était considérée par certains comme trop compliquée pour les agriculteurs n'ayant pas de formation. Plusieurs années après avoir obtenu ses premiers plants, il était en mesure de fournir à son tour des plants au Service forestier lorsque

celui-ci n'avait pas réussi à en produire suffisamment.

Les agriculteurs des alentours remarquaient le travail de Togo. Ils prenaient contact avec lui pour obtenir des plants et des conseils. Progressivement, des *eucalyptus* sont apparus partout dans la vallée du Yamé. Les agriculteurs savaient que cet arbre pourrait leur rapporter de l'argent. Ils savaient qu'il venait de quelque part, très loin de là. Ils ne savaient pas d'où mais cela était sans importance. Pour eux, c'était « *l'arbre de Togo* ». Mais Togo ne se repose pas sur ses lauriers. Il continue d'expérimenter. Il pratique la culture associée du Niébé et de la tomate (durant les années de forte pluviométrie) entre ses *eucalyptus*. Il fait des essais avec le baobab et le goyavier... et continue de penser à de nouvelles opportunités.

En 2002, ce qui avait commencé comme une petite expérience, s'étend maintenant sur quelque 25 km, le long de vallée du Yamé. Neuf à dix villages environ cultivent, entretiennent, récoltent des *eucalyptus* – et cela leur rapporte de l'argent. Togo est devenu un important marchand de perches à Sévaré, un faubourg très animé de Mopti. Il vend aussi des perches à Bankass et Koro, à 120 km de là. Le prix de la plupart des perches



Indielou Togo : agriculteur innovateur avec les fruits de son labeur (Sevare, Mali)

est de 1 000 à 1 500 F CFA, les plus longues valent jusqu'à 3 000 F CFA.

Les réalisations matérielles du Projet de reboisement villageois ne sont qu'un lointain souvenir. L'un de ses résultats les plus importants, qui n'avait été prévu ni par les concepteurs, ni par les maîtres d'œuvre du projet est ce que l'on voit dans la vallée du Yamé. Les agriculteurs maliens – sous la conduite d'un innovateur, animé d'une curiosité contagieuse – ont expérimenté une

essence exotique, maîtrisé ses techniques de production et de régénération, lié leur production à un marché dynamique et en expansion, étendu les surfaces cultivées et ils en retirent de solides bénéfices économiques¹.

La forêt de demain – privée, dynamique, innovante, autofinancée, impulsé par le marché, intégrée dans le système de production rural, produisant à la fois des produits forestiers et des services écologiques – se porte bien dans la vallée du Yamé.

Indiélou Togo et ses voisins ne sont pas les seuls à effectuer des expérimentations innovantes et réussies. A des centaines de kilomètres de la vallée du Yamé, des agriculteurs de la région de Yatenga au Burkina Faso s'emploient activement à restaurer la productivité de leurs terres. Tout comme leurs voisins maliens, ils mettent à profit les leçons tirées de projets et d'interventions passés. Dans les deux cas, des projets dont on avait estimé que l'impact était limité, ont prouvé qu'ils avaient en fait " semé des graines " importantes. Ces graines qui se sont développées grâce à l'esprit d'innovation des agriculteurs, ont produit des changements majeurs dans le paysage.

1 Pour un suivi de l'étude sur la foresterie en Afrique de l'Ouest, on envisage d'approfondir et de rédiger cette étude de cas ainsi que d'autres en ce qui concerne les dimensions biophysiques et socio-économiques.

La forêt de demain : Cogérée, autofinancée, intégrée et privée

LA REMISE EN ÉTAT DE TERRES AGRICOLES ET LA GESTION INTÉGRÉE DES ARBRES DANS DES SYSTÈMES DE CULTURE :

Le cas des agriculteurs innovants de Yatenga au Burkina Faso

Après avoir vécu pendant des années sous des menaces toujours plus inquiétantes sur plusieurs fronts (mauvaise gestion, déforestation, sécheresse, désertification, perte de terres de parcours, érosion du sol, baisse des rendements agricoles et pénuries de plus en plus graves de vivres), des agriculteurs comme Namwaya Sawadogo, dans la région de Yatenga au Burkina Faso et ailleurs ont réussi à remettre en état et à rétablir la productivité de leurs terres et des ressources naturelles environnantes².

Parallèlement à l'évolution d'approches communautaires et participatives pour la gestion améliorée de forêts classées et naturelles au Burkina Faso, un changement remarquable s'est produit dans les comportements des agriculteurs et autres producteurs ruraux, ce qui a conduit à la transformation des paysages dans les zones cultivées.

Ces changements se sont produits grâce à plusieurs actions simultanées qui laissent entrevoir la perspective prometteuse d'investissements dans la forêt de demain. Les résultats qui sont visibles aujourd'hui ne sont pas produits à partir de rien. Ils sont en partie l'héritage d'une série de projets et

d'interventions dont beaucoup sont achevés depuis un certain temps en laissant l'impression qu'ils n'avaient pas eu beaucoup d'impact. Toutefois, nombre de ces investissements, dans la formation, les voyages d'étude, la vulgarisation, la recherche adaptative et participative, ainsi que la plantation d'arbres, les forêts villageoises, l'agroforesterie et une meilleure conservation du sol et de l'eau, ont pris racine et ont contribué progressivement à une meilleure gestion des ressources naturelles (GRN).

Des projets pilotes et des activités de vulgarisation ont stimulé l'innovation, l'adaptation et l'appropriation de pratiques améliorées de GRN au niveau local. Les agriculteurs ne sont plus des « sujets » ou des « paysans ignorants », obligés de planter des arbres mais des citoyens habilités qui sont capables de faire des choix à partir d'un ensemble de pratiques prouvées de GRN.



Namwaya Sawadogo montre ses terres réhabilitées. (Yatenga, Burkina Faso)

² *Farmer Innovation in Africa: a source of inspiration for agricultural development.* Chris Reij et Ann Waters-Bayer, directeurs de publication. Earthscan, Londres, 2001.

Armés de la connaissance de techniques plus efficaces et disposant d'un environnement plus propice, ... les agriculteurs ont choisi d'expérimenter et d'investir dans la réhabilitation des terres à plus grande échelle.

Les agriculteurs ont activement protégé la régénération naturelle des arbustes, des arbres et autre végétation arbustive, tant dans les champs cultivés que dans la brousse environnante, non seulement parce qu'ils en reconnaissaient les avantages écologiques et économiques mais aussi parce qu'ils avaient été habilités par divers changements favorables qui avaient créé des conditions propices pour une gestion locale des arbres et des forêts. Armés de la connaissance de techniques plus efficaces et disposant d'un environnement plus propice, plus ouvert et qui les soutenait davantage, les agriculteurs ont choisi d'expérimenter et d'investir dans la réhabilitation des terres à plus grande échelle; de nombreux agriculteurs ont remis en état de 10 à 15 hectares dans des secteurs où la taille moyenne des exploitations est d'environ quatre hectares.

Les producteurs ruraux ont retiré des bénéfices économiques non seulement de la vente de perches et de bois de feu (environ 30 à 60 dollars, par an et par ménage) mais aussi, de manière plus significative, dans de nombreux endroits, de la production et de la vente de produits forestiers non ligneux (fourrage, produits médicinaux, feuilles comestibles, fruits, noix, gommés, miel, etc.). Par exemple, quelque 200 baobabs entretenus sur un champ rapportent maintenant plus de 200 dollars par an à un ménage grâce à la vente de feuilles

comestibles nutritives et très recherchées. Des agriculteurs particulièrement innovants et pleins d'idées ont abandonné l'agriculture et le commerce à mi-temps (pour compenser la baisse des rendements, la sécheresse périodique) et sont devenus des agriculteurs à plein temps qui ont un revenu relativement confortable. Le revenu monétaire total d'un agriculteur s'élève à environ 800 dollars par an, soit plusieurs fois le PIB par habitant. Ce revenu provient de plusieurs activités: la production de céréales, l'élevage et la vente de perches, de plants d'arbres, de plantes médicinales et d'autres produits forestiers.

Non seulement les moyens d'existence des gens s'améliorent mais on a assisté à la reconstitution imprévue des arbres et de la couverture forestière dans certains endroits, grâce à l'augmentation de la densité des arbres dans les champs, dans les plantations en lisière, dans les bosquets et dans les « forêts » restaurées. En outre, la biodiversité a été rétablie dans de nombreux endroits, apportant des avantages à la fois écologiques et économiques; la faune revient et constitue une ressource renouvelable, les plantes médicinales traditionnelles sont à nouveau accessibles, le ramassage du bois de feu exige moins de temps et d'efforts, et les ressources en eau sont mieux protégées.

Les agriculteurs béninois mettent à profit l'héritage des efforts antérieurs de reboisement en réagissant à de fortes incitations économiques par la plantation d'arbres.

La forêt de demain : initiative privée, réduction de la pauvreté

LE CAS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION PRIVÉE DE BOIS AU BÉNIN

Entre 1980 et 1997, le couvert forestier du Bénin est tombé de 7,8 millions d'hectares à cinq millions d'hectares. Et, entre 1992 et 1997, la demande de bois d'énergie s'est accrue passant de cinq à six millions de mètres cubes. D'un côté, les vastes massifs de forêts naturelles relativement peu touchés se rétrécissent malgré les efforts de l'État pour classer et mettre en défens près de 20 pour cent, soit 2,7 millions d'hectares, des superficies du pays se trouvant dans des forêts classées, des réserves, des zones reboisées et des parcs nationaux. Simultanément, au fur et à mesure que les populations urbaines augmentent, et tandis que les consommateurs continuent d'utiliser des bois pour l'énergie et d'employer davantage le charbon de bois, la demande de produits forestiers connaît une progression régulière. Un effondrement catastrophique de l'offre et une forte poussée des prix du bois de chauffe ont semble-t-il été évités ou enrayerés par la conjonction de plusieurs facteurs, notamment la récupération plus systématique et la vente du bois provenant de terres défrichées au profit de l'agriculture, une utilisation plus efficace (foyers améliorés), des techniques plus efficaces de production du charbon de bois (techniques améliorées), une gestion plus rigoureuse de bois d'énergie et la baisse des quantités utilisées par habitant (préparation de moins de repas ou de repas qui exigent moins de combustible, en réaction à la diminution de l'offre) et le passage du bois de chauffe à des combustibles de substitution comme le gaz en bouteille.

Une enquête sur les paysages béninois, plus particulièrement dans la région sud et autour des grands centres urbains, a mis en évidence un autre facteur majeur qui a vraisemblablement compensé la diminution des superficies restantes de forêts naturelles et le déclin de la production de bois en provenance des forêts naturelles. Il s'agit de l'apparition de nouvelles forêts et plantations sur des terres agricoles qui étaient exploitées.

Tandis que la « vague » d'abattage d'arbres, pour le ravitaillement en bois de feu et la production de charbon de bois, avançait vers des régions de plus en plus éloignées des principaux centres de consommation, l'offre de bois de feu s'est accrue du fait du ramassage dans des zones défrichées pour l'agriculture et, dans une plus large mesure, par la plantation, la régénération et la cueillette du bois sur des exploitations agricoles et autour de celles-ci. Au fur et à mesure que la limite s'éloigne, il devient plus économique de planter des arbres. Ces arbres agricoles, bosquets et plantations privées se situent dans les environs relativement proches des principaux centres urbains et à proximité des réseaux de routes existants et des principaux couloirs de transport. Ces plantations sont l'héritage d'efforts de reboisement antérieurs, notamment de campagnes de sensibilisation relatives à



Certains entrepreneurs forestiers ont décidé que l'arboriculture apporte plus de revenus que les cultures céréalières. Djoko, Bénin.



Les entreprises informelles travaillant le bois sont partout dans le Sud du Bénin. Les statistiques officielles suggèrent que le secteur forestier compte seulement 3% du PIB, mais ces statistiques probablement n'incluent pas les milliers de petits producteurs, entrepreneurs, et scieurs de bois qui gagnent leur vie à partir de la production, de la transformation et de la vente de produits du bois.

l'importance des arbres, de financements antérieurs dans des pépinières et de la formation de pépiniéristes pour leur apprendre de meilleures techniques de production de plants. Lorsque ces projets ont pris fin, de nombreux pépiniéristes se sont établis pour leur compte comme producteurs privés et ils ont trouvé un marché pour leurs plants. La demande de plants s'est accrue en raison de campagnes de sensibilisation du public, mais aussi, chose plus importante, grâce à l'expérience et à l'effet de démonstration des innovateurs agricoles qui ont investi dans la plantation d'arbres et la commercialisation de produits forestiers dans le cadre de leur système d'exploitation.

Le message s'est répandu assez rapidement qu'il y avait de l'argent à gagner dans la production de plants, la culture des arbres et la vente de perches, de bois d'œuvre et de produits de la forêt. Dans le sud du Bénin, où la pluviométrie est de 1 200 à 1 300 mm, et où il y a une offre relativement fiable de plants d'essences à croissance relativement rapide comme le Teck, l'*Eucalyptus*, l'*Acacia*, *Acacia auriculiformis*, le *Leuceana* et divers arbres fruitiers à valeur élevée, les entrepreneurs locaux gagnent leur vie comme « entrepreneurs forestiers », parallèlement à leurs activités agricoles traditionnelles. On voit de plus en plus de panneaux qui font de la publicité pour la vente de plants. Les agriculteurs ne font plus appel au Service forestier ou à des projets financés par l'extérieur pour la production de plants. Ils produisent des plants eux-mêmes et cela permet aux membres de leurs familles de vivre mieux. Une famille typique produit quelque 20 000 plants par an, ce qui procure un revenu de 400 000 F CFA (660 dollars).

Des arbres sont plantés dans les champs et ils sont récoltés quelques années plus tard comme bois de feu, tant pour la consommation locale que pour les marchés des environs. De nombreux agriculteurs cherchent à obtenir des

revenus plus élevés grâce à la vente de perches et de bois d'œuvre. Un hectare de Teck peut donner une récolte de perches d'une valeur d'au moins 1 500 000 F CFA (2 500 dollars) en cinq ans. Pendant que les arbres poussent, la vente de fourrage, de miel et de divers autres produits provenant de bosquets ou de plantations permet de compléter les revenus.

De plus en plus, les producteurs ruraux commencent à reconnaître que les revenus peuvent être encore accrus en investissant dans le développement de petites entreprises à base forestière pour transformer les produits forestiers locaux, les traiter et en augmenter ainsi la valeur. Selon de récentes enquêtes, environ 33 pour cent de la population béninoise vit avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté qui est de 56 600 F CFA par an (moins de 100 dollars par an). Beaucoup ont déjà pris l'initiative de créer une petite entreprise pour fabriquer des portes, des fenêtres et autres articles de menuiserie pour la construction ou l'ameublement. Pour la plupart d'entre eux toutefois, le crédit commercial reste inaccessible, et la formation et l'assistance technique pour le développement de l'entreprise ne sont pas facilement disponibles. Un bon moyen d'accroître l'emploi et les revenus des ménages consiste à mettre à profit les exemples abondants de ces initiatives locales et à investir dans la reboisement, la gestion des plantations et le développement d'industries à base forestière et de petites entreprises, telles que des scieries, des chantiers de bois, la production de meubles et d'objets d'artisanat, ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de produits forestiers.

Les forêts de demain sont activement plantées et entretenues dans le Bénin d'aujourd'hui. Et elles sont susceptibles de contribuer encore davantage à l'économie nationale si de nouveaux investissements sont mobilisés ou au fur et à mesure qu'ils le seront.

Alors que ces exemples d'innovations réussies sont une source d'inspiration, il est important de reconnaître que les visions de la forêt de demain ne sont pas toutes des sous-produits accidentels ou imprévus d'investissements passés. Les expériences positives sont également le résultat direct d'interventions de projets. Les deux exemples suivants empruntés au Niger et au Sénégal illustrent la réussite des communautés qui travaillent avec des ONG partenaires. Le premier exemple relatif au Niger décrit la technique simple, pratique et efficace de « régénération naturelle gérée par l'agriculteur » (RNGA) appuyée par le Projet de développement intégré de Maradi qui démontre l'aspect intégration de la forêt de demain. Le deuxième exemple relatif au Sénégal décrit une intervention du PAGERNA/GTZ à l'appui de la forêt cogérée de demain.

La forêt de demain : une forêt intégrée et diverse

LES « CHAMPS SALES » GÉRÉS PAR LES AGRICULTEURS DANS LE CENTRE DU NIGER

Une expérience se déroule autour de Maradi dans le centre du Niger depuis dix-neuf ans. Tranquillement, Sudan Interior Mission (SIM) a encouragé les agriculteurs à permettre aux broussailles et aux arbustes de se régénérer dans leurs champs de mil. Le Projet de développement de Maradi (PIDM) a travaillé avec ces agriculteurs, expérimentant des techniques pour gérer la régénération naturelle selon des méthodes qui fourniront aux agriculteurs du bois de feu et du bois de construction, contribueront à la remise en état de terres, auront un impact positif sur les rendements des cultures et la productivité des animaux, augmenteront la biodiversité et réduiront la dépendance vis-à-vis des pesticides,

appuieront les moyens d'existence des populations rurales et contribueront à l'économie locale en améliorant, en général la qualité de vie de la zone du projet³.

Pendant de nombreuses générations, les « bons » agriculteurs du Niger ont « nettoyé » leurs champs en éliminant pratiquement tous les arbres, les arbustes et la régénération naturelle sur les terres de jachère, et en coupant la végétation qui repousse pour que leurs cultures bénéficient davantage de lumière et d'humidité.

Les agriculteurs reconnaissent depuis longtemps les avantages de l'ombrage partiel et de la protection qu'apportent les « arbres agricoles » situés dans leurs champs mais,

³ Pour plus de détails, voir Tony Rinaudo, 1999. "Utilizing the Underground Forest: Farmer Managed Natural Regeneration of Trees" dans Dov Pasternak et Arnold Schlissel (directeurs de publication). *Combating Desertification with Plants*. New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers, p. 325-336



Régénération Naturelle Gérée par l'Agriculteur : l'Agriculteur et son « champs sale » près de Maradi, Niger

La régénération naturelle gérée par l'agriculteur est une pratique agroforestière simple, pragmatique et efficace. Elle n'exige pas d'outils spéciaux, pas de pépinières, pas de véhicules et pas de panneaux ou d'autres accessoires habituels des projets de développement.

lorsque leurs efforts pour gérer ces arbres ont conduit à des affrontements avec les agents forestiers locaux et à des amendes imposées par ces derniers, ils ont souvent décidé qu'il était préférable d'éviter des problèmes en réduisant ou en éliminant le couvert arboré de leurs champs. Progressivement, au fur et à mesure que la

population augmentait et que la superficie des champs s'étendait, il y avait de moins en moins d'arbres qui subsistaient dans le paysage — et les agriculteurs pouvaient voir des champs de mil à perte de vue pendant l'hivernage. Mais l'érosion s'est intensifiée, les tempêtes de poussière se sont aggravées, la collecte du bois de feu est devenue plus onéreuse et elle était plus longue, le fourrage pour le bétail s'est fait plus rare et les puits étaient souvent à sec. En outre, les mauvaises récoltes et l'insécurité alimentaires étaient de plus en plus fréquentes.

Avec la facilitation et le soutien de l'équipe de SIM et de ses conseillers résidents qui avaient vécu pendant de nombreuses années au Niger et avaient acquis la confiance des communautés locales, les agriculteurs ont été incités à voir comment ils pourraient modifier les pratiques d'utilisation de leurs terres afin d'assurer leur récolte de mil, d'éviter les tempêtes de sable sur leurs aliments, et pour que leurs femmes aient moins de chemin à faire pour ramasser du bois.

SIM a encouragé les responsables locaux du Service forestier à s'entendre avec les com-

munités pour que les agents n'imposent pas d'amendes aux agriculteurs qui décident de ne pas couper les repousses des taillis mais qui veulent élaguer et gérer le recru pour optimiser à la fois leurs récoltes et la production de bois. Lentement, avec le soutien et les recommandations des conseillers de SIM, les agriculteurs ont mis au point une « nouvelle façon » de défricher les terres et de cultiver les champs. Cette méthode évitait délibérément de couper toute repousse ligneuse et qui conservait et émondait de manière sélective les arbres et les arbustes de leurs champs afin de les protéger contre l'érosion éolienne et hydraulique, d'améliorer la fertilité du sol, d'accroître l'offre de produits forestiers dans les environs proches et d'autres services environnementaux et des bénéfices économiques. En conséquence, les champs « sales » prenaient le dessus là où les champs « propres » dominaient, et les champs des exploitations ont maintenant généralement une couverture à l'hectare de 50 à 100 tiges de petits arbustes et d'arbres plus grands et espacés.

Cette méthode à laquelle on a donné le nom de « régénération naturelle gérée par l'agriculteur » (RNGA) en 1991⁴, progresse dans le paysage semi-aride des alentours de Maradi. Des milliers d'agriculteurs de la région de Maradi l'ont adoptée. Une évaluation du programme en 1999 a indiqué que 88 pour cent des personnes répondant à l'enquête dans les villages ciblés et dans les villages hors-projet pratiquaient la RNGA dans une certaine mesure dans leurs champs, avec pour résultat environ 1,25 millions d'arbres supplémentaires par an dans la zone du projet.

4 Cf. George Taylor et Barry Rands. "Trees and Forests in the Management of Rural Areas in the West African Sahel: Farmer Managed Natural regeneration". Communication préparée pour le 10^e Congrès forestier mondial, Paris, juin 1991. Dans *Revue Forestière Française*, 10^e Congrès Forestier Mondial Paris-1991. Actes. RFF Hors Série. Version révisée reproduite dans *Desertification Control Bulletin* (Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi) n^o 21, 1992, p.49-51.

La régénération naturelle gérée par l'agriculteur est une pratique agroforestière simple, pragmatique et efficace. Elle n'exige pas d'outils spéciaux, pas de pépinières, pas de véhicules et pas de panneaux et autres accessoires habituels des projets de développement. Les techniques de base sont faciles à comprendre et sont largement basées sur les connaissances des autochtones et sur les observations de ceux-ci.

La maîtrise des techniques de RNGA exige des compétences intuitives et pratiques, des compétences qui peuvent être acquises par l'expérience ou apprises par les filières traditionnelles d'échange d'informations d'agriculteur à agriculteur. Parmi les raisons pour lesquelles la RNGA a réussi figurent la simplicité de sa mise en œuvre. Son démarrage nécessite un investissement en main-d'œuvre mais pas de mise de fonds. La RNGA est facile à intégrer au système existant d'exploitation agricole. Elle est mise en œuvre par les agriculteurs à titre individuel et ne nécessite donc qu'un minimum d'organisation communautaire. Chose peut-être plus importante, la RNGA procure des bénéfices à court terme (les premières années), de même qu'à moyen et à long termes. Les perches d'un an produites au moyen de la RNGA peuvent rapporter jusqu'à 30 F CFA, tandis que les perches de cinq ans rapportent entre 300 et 1 000 F CFA, selon l'espèce. Étant donné que la RNGA encourage la gestion de tiges multiples (cinq tiges étant considéré comme le nombre optimum dans la plupart des cas), le

cycle de la récolte de bois et de produits connexes continue, année après année. Soixante-seize pour cent des personnes interrogées pendant l'évaluation de 1999 utilisent le bois de leurs propres champs pour faire la cuisine, ce qui élimine une dépense quotidienne d'environ 200 F CFA pour l'achat de bois de feu. Quarante-huit pour cent des personnes interrogées vendent du bois de leur exploitation contre argent comptant et cela leur a rapporté en moyenne 17 465 F CFA par personne en 1998. Ce revenu représente environ deux mois de ravitaillement en nourriture pour une famille de dix personnes⁵.

Le travail appuyé par SIM en matière de RNGA n'a pas suscité la même attention au plan national ou international que le *Projet Keita* dont le budget était de plusieurs millions de dollars, situé à moins de 130 km au nord ou que les brise-vent de la vallée de la Majjia, environ 30 km à l'ouest, mais pour les agriculteurs des environs de Maradi, la RNGA est tout aussi importante, et peut-être même plus. La même remarque vaut pour nombre de leurs homologues ailleurs au Sahel, des agriculteurs qui luttent pour gérer les ressources naturelles à leur disposition et pour survivre.

L'agroforesterie de demain — privée, dynamique, novatrice, intégrée dans le système de production rurale, procurant des produits forestiers, des revenus et des services environnementaux — se porte bien dans les champs de RNGA des environs de Maradi⁶.

*L'agroforesterie
de demain —
privée,
dynamique,
novatrice,
intégrée dans le
système de
production rurale,
procurant des
produits
forestiers, des
revenus et des
services
environnementaux
— se porte bien
dans les champs
de RNGA des
environs de
Maradi*

5 MIDP Program Evaluation, 1999.

6 Les lecteurs qui souhaitent en savoir plus sur ce programme novateur et important et/ou qui souhaitent organiser des visites d'agriculteur à agriculteur peuvent contacter Peter Cunningham au SIM à Maradi (BP 121, Maradi, République du Niger. Tél.: 227-410248 ; e-mail: MIDP@maradi.sim.ne ou pscunin@maradi.sim.ne). Un manuel technique préparé par le Projet de développement intégré de Maradi en 2001 comprenant un chapitre et quelques photos sur la RNGA est également disponible.

La forêt de demain : cogérée, décentralisée et qui renforce les pouvoirs au niveau local

LA FORÊT COMMUNAUTAIRE DE NDOURE-NDOURE AU SÉNÉGAL

Les membres de la communauté notent que la primauté du droit est respectée ... Il y a un processus ouvert et transparent qui leur assure des produits issus d'une bonne gestion.

Il y a six ans, le village de Ndoure-Ndoure a mis en défens huit hectares de forêt et de pâturage dégradés. Avec le soutien du programme PAGERNA/GTZ (Projet Autopromotion et Gestion des Ressources Naturelles au Siné Saloum) basé à Kaolack, les membres du village ont élaboré des règles (règlements intérieurs) et ils ont élu un conseil d'administration. Les règlements intérieurs ont été enregistrés auprès du Sous-Préfet. La superficie a été agrandie et elle couvre maintenant 15 hectares de forêt mixte.

Les avantages que procure la forêt sont notamment le pâturage et le fourrage, des effets de brise-vent et des améliorations microclimatiques, une source pratique de bois mort qui sert de combustible, des fruits sauvages et du miel. La forêt renferme des espèces d'arbres, d'arbustes et d'oiseaux que les gens croyaient disparues. L'apiculture, maintenant pratiquée avec des ruches améliorées, est une nouvelle activité économique qui découle de la forêt.

La communauté se rend compte que les avantages qu'elle retire de la forêt sont attribuables aux gens qui respectent le plan d'aménagement. Par exemple, le plan prescrit les dates auxquelles certains produits forestiers peuvent être récoltés et il interdit pour le moment de couper du bois vif. Dans le cadre des règlements intérieurs, les amendes sont imposées aux gens qui transgressent le plan d'aménagement. La femme du chef de village a été l'une des

premières personnes à se voir infliger une amende, soit 2 000 CFA, pour avoir coupé du bois. Des gens influents n'appartenant pas au village, venus avec une charrette pour ramasser du bois, ont aussi dû payer une amende. Lorsqu'ils ont porté l'affaire devant le Sous-Préfet, celui-ci a confirmé l'amende car la communauté avait un plan d'aménagement approuvé dans le cadre des statuts. Deux éleveurs ont aussi été frappés d'amende parce qu'ils coupaient des branches. Depuis, il n'y a plus eu d'autres transgressions.

Les membres de la communauté notent que la primauté du droit est respectée dans la forêt de Ndoure-Ndoure. Il y a un processus ouvert et transparent qui leur assure des produits issus d'une bonne gestion. Les amendes perçues vont maintenant dans une caisse et non plus dans les poches de gens. Le rôle des agents forestiers a changé et ils donnent maintenant de bons conseils. Les membres de Ndoure-Ndoure pensent que si le programme PAGERNA prenait fin, ils continueraient de gérer la forêt et d'étendre leurs activités économiques.

En plus de l'aider à contrôler une ressource dont dépend leur existence, la population de Ndoure-Ndoure estime que le processus soutenu par PAGERNA l'a renforcée en tant que communauté. Elle estime qu'elle est mieux organisée et mieux à même de relever les défis au niveau local plutôt que d'avoir à dépendre d'autrui. La façon ouverte et transparente d'élaborer des règles a

débouché sur une compréhension plus claire des droits et des responsabilités de chacun et les gens ont plus confiance en eux. Cela a renforcé la cohésion sociale et atténué les conflits (par exemple, maintenant les éleveurs et les agriculteurs négocient leurs différends). Puisque les règles sont plus claires et plus respectées, les gens ayant des pouvoirs doivent rendre des comptes (le Service forestier ne peut plus percevoir des amendes illicites et il est devenu difficile aux élus locaux d'utiliser leur poste pour profiter de l'utilisation illégale de produits forestiers). En outre, la population de Ndoure-Ndoure se sent plus à l'aise pour régler ses problèmes au niveau local plutôt que de les porter devant un organisme d'État.

Il est intéressant de noter que les communautés qui travaillent avec le programme PAGERNA se sont appuyés sur les textes de la décentralisation – et non le Code forestier – pour établir des règlements appropriés. C'est une stratégie qui est utilisée dans plusieurs pays où il y a une incohérence entre les codes de divers secteurs. Les communautés utilisent le code ou des politiques qui leur donnent la latitude dont elles ont besoin pour acquérir un certain contrôle de la ressource. Les résultats positifs découlant du contrôle local dans des exemples tels que ceux-ci renforcent le principe de l'importance d'un soutien au contrôle et à la responsabilité au niveau local.

Les ONG ont joué un rôle majeur en appuyant la participation des communautés à la gestion forestière. Toutefois les ONG n'ont pas été les seules. Les pouvoirs publics dans toute l'Afrique de l'Ouest ont eu un rôle crucial en appuyant ces avancées. L'exemple du Service forestier qui a encouragé les « champs sales » et l'approche de RNGA au Niger en atteste. Les deux exemples suivants illustrent davantage l'importance de changements de politiques positifs dans la définition de la forêt de demain.

La forêt de demain : cogérée, autofinancée, intégrée, sociale, économique

TRANSFORMATIONS DANS LES PRATIQUES DE GESTION DES FORÊTS:

le cas du Burkina Faso

*Malgré que
l'assistance
extérieure du
projet ait pris fin
... ces membres
des groupes
dynamiques et
localement élus
continuent de
fonctionner et
d'appliquer les
principes de
gestion forestière
durable.*

Durant les vingt dernières années, le Burkina Faso, tout comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest inclus dans la revue de politique forestière, a entrepris une série d'actions pour améliorer la gestion des ressources forestières du pays, et pour contrecarrer les menaces profondes sur les forêts. La forêt naturelle couvre à peu près la moitié du Burkina, et il y a 880 000 hectares de forêts classées. Dans les années 70—90, le Burkina était en train de perdre environ 100 000 de forêt chaque année, premièrement comme résultat de la conversion de la forêt en terre de culture. La régénération naturelle des arbres et des forêts était réduite par l'influence des feux de brousse incontrôlés, le pâturage et la coupe des bois de chauffe. Dans les années récentes, le taux de perte de la forêt semble être réduit par l'effet cumulé des 20 années d'investissements antérieurs dans les secteurs forestiers. Plus important, les contributions des arbres et des forêts à la réduction de la pauvreté et à la réalisation du bien-être accru des populations qui dépendent de ces ressources ont été sauvegardées et même améliorées.⁷

Au Burkina Faso, une nouvelle politique forestière a été adoptée en 1981 pour promouvoir un changement allant de la simple protection des forêts à leur gestion améliorée. Des directives furent développées

pour la préparation des plans d'aménagement. Bien que les plans d'aménagement initiaux se soient révélés lourds et difficiles à mettre en œuvre, le processus d'aménagement des forêts a été progressivement simplifié et amélioré grâce à l'expérience.

De 1986 à 1990, un projet pionnier de gestion des forêts naturelles a été créé par la FAO/PNUD, pour développer et mettre en œuvre une approche participative de la gestion forestière dans la forêt de Nazinon. Comme vulgarisation des efforts pilotes de la forêt de Nazinon, le service forestier a développé un plan pour graduellement mettre quelques 200 000 hectares sous aménagement dans le sud-centre du Burkina, comprenant un bloc de 22 000 hectares dans les voisinages de Bougnounou.

Quelques 30 groupements de gestionnaires forestiers (GGF) ont été organisés dans la zone de Bougnounou, et présentement opèrent avec des recettes annuelles d'environ 10 millions de FCFA (16 500 dollars) issues de la vente des bois de chauffe. Malgré que l'assistance extérieure du projet ait pris fin en 1995, ces membres des groupes dynamiques et localement élus continuent de fonctionner et d'appliquer les principes de gestion forestière durable. L'accès à la forêt de la communauté est contrôlé dans des endroits choisis, divisés en

⁷ Voir le Programme national d'aménagement des forêts, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Ouagadougou, mars 1996.

blocs de coupe, effectué sur une période de rotation de 15 ans, à travers la coupe sélective d'à peu près la moitié de la biomasse. Les scieurs locaux sont formés et munis de permis. Ils sont autorisés à vendre le bois aux marchands qui reçoivent un permis de transport délivré par le groupe local au niveau de la communauté. Des points de contrôle pourvus en personnel du service forestier et des contractuels engagés par l'association des scieurs collectent les frais lors du transport du bois de la zone d'exploitation vers les marchés urbains.

Lors que le programme a commencé tard dans les années 80, les scieurs de bois étaient payés à 1 dollar par stère; depuis plusieurs années, ils ont négocié avec succès un accroissement de prix, et maintenant reçoivent 2 dollars par stère. Le membre moyen de l'association est aussi capable de doubler son revenu annuel (augmentant 85 dollars/an) à travers une participation aux activités de gestion des forêts. Les politiques fiscales nouvelles fournissent la distribution suivante des fonds: 50% au producteur; 27% au fonds forestier localement géré; 14% au trésor national et 9% au fonds de développement de l'association.

Le nouveau système de gestion local de la forêt a apporté des réels bénéfices environnementaux, économiques et de gouvernance aux hommes et femmes participants. Les membres jouissent des bénéfices économiques à travers leur participation dans les entreprises forestières locales telles que le sciage de bois, l'apiculture, l'élevage et la transformation des produits non ligneux tels que le beurre de karité. La dégradation



Les participants à l'atelier visitent le GGF de Bougounou. Le développement de la gestion locale des forêts au Burkina Faso et ailleurs a fourni une opportunité aux femmes de participer à la prise de décision et aux négociations sur l'utilisation et la gestion améliorée des arbres et forêts.

environnementale a été réduite à travers la protection améliorée, la régénération et la coupe contrôlée. Concernant la gouvernance accrue, la communauté a bénéficié de la collaboration améliorée avec le service forestier, comme les rôles complémentaires ont été clarifiés dans l'intérêt d'une gestion plus efficace et d'une utilisation durable des forêts. La transparence accrue dans la délivrance des permis, la collecte des taxes et frais, et le versement des revenus forestiers au trésor national ont aussi été bénéfiques aux communautés locales. Finalement, les devoirs de rendre compte (*accountability*) accrus sur les fonds et l'établissement de fonds de l'association pour le développement ont permis le financement des activités de développement basées sur les priorités locales.

Le nouveau système de gestion local de la forêt a apporté des réels bénéfices environnementaux, économiques et de gouvernance aux hommes et femmes participants.

La forêt de demain : partenariat

DE LA POLICE FORESTIÈRE AU PARTENAIRE : l'évolution du Service forestier gambien

La nouvelle politique forestière de 1995—contraire à celle de 1977— a prôné l'implication des communautés locales et du secteur privé dans la gestion et le développement des ressources forestières.

Selon la FAO, la couverture forestière totale de la Gambie a augmenté de 1% entre 1990 et 2000. Cette augmentation est particulièrement importante parce qu'elle a eu lieu à un moment où la population augmentait. Cette donnée indique que les changements de politiques ont eu un impact important sur les forêts gambiennes.

Le passage en cours des Services forestiers Ouest africain de l'officier de police forestière au partenaire est l'un des changements majeurs qui ont débuté durant les 15 dernières années. Le récit de cette transition est bien fait dans le rapport de M. Jato S. Sillah, Directeur du Département Forestier de la Gambie.⁸

M. Sillah a noté que ces changements ont eu lieu après "avoir été clair que le gouvernement ne sera jamais en mesure de protéger et de gérer les ressources forestières du pays sans l'assistance et l'appui des communautés adjacentes aux forêts." Ceci recoupe les observations du terrain et celles des participants de l'atelier de Ouagadougou.

Le sentiment de partage de l'autorité s'oppose avec force à l'approche centralisée qui a déterminé les relations antérieures entre les gouvernements Ouest africains et les populations rurales. Cette approche était un héritage des gouvernements coloniaux et était basée sur la notion selon laquelle l'État est le seul qui a les moyens et l'expérience requise pour assurer une gestion responsable. En 1950, le gouvernement colonial a

instauré un service forestier pour protéger les parcs forestiers. En 1952, la loi sur la terre des provinces (*Provinces Land Act*) a "fourni au gouvernement colonial des droits exclusifs d'accès et d'utilisations aux parcs forestiers". Au lendemain de la sécheresse et de la perte accélérée des terres forestières, le gouvernement gambien a accru son contrôle sur les ressources forestières. L'appropriation par le gouvernement de tous les arbres naturels est devenue une loi statutaire avec la promulgation de la législation forestière de 1977 qui a confié au département forestier la responsabilité globale de gestion. Sous cette législation, les fonctions primaires du service forestier sont devenues: l'exécution de la loi; la délivrance et le contrôle des permis d'exploitation; la collecte des droits d'auteur; la conservation; la protection et le développement des parcs forestiers (forêts délimitées); et la poursuite de l'établissement de plantations et de blocs d'arbres pour la fourniture domestique des produits forestiers (particulièrement le bois de chauffe) pour réduire la pression sur les forêts naturelles.

Cependant, le rythme élevé de perte en forêt a continué. M. Sillah a noté que l'approche centralisée rendue dure dans la législation de 1977 a produit un résultat inattendu: "Comme résultats de l'interférence du gouvernement dans les systèmes fonciers traditionnels, les populations locales qui ont réclamé des droits de propriété traditionnels des forêts sur des terres coutumières des vil-

⁸ Sillah, J. 2002. "Forest and Tree Management in West Africa: Evolving Approaches and Future Prospects for The Gambia."

lages ont développé un sentiment d'être aliénées et soumises à des ordres, ce qui a conduit finalement à un manque de volonté de protection et de gestion de ce qui était considéré comme 'leurs forêts'. Le comportement destructeur du service forestier fut par la suite accrue par les règlements forestiers restrictifs de 1978, par le manque de souci public, et par des opérations forestières illégales telles que la mauvaise utilisation des permis et licences d'exploitation". Tel qu'il le note en plus: "Bien que le département forestier ait le mandat de protection forestière, il était incapable d'accomplir ses tâches à cause des relations tendues avec la population et aussi à cause du manque de ressources humaines et matérielles".

Dans ce que M. Sillah appelle la deuxième politique forestière nationale, l'administration gambienne appuyée par la GTZ allemande, s'est engagé à travailler avec les populations locales dans la gestion des forêts. Le *Gambian-German Forestry Project* (GGFP ou projet forestier gambien et alle-

mand), initié en 1980, a engendré des idées qui ont produit le "*Gambian Forest Management Concept*" (GFMC—ou concept gambien de gestion des forêts), qui à son tour, a conduit au concept de gestion forestière au niveau de la communauté en 1991. La nouvelle politique forestière de 1995—contraire à celle de 1977— a prôné l'implication des communautés locales et du secteur privé dans la gestion et le développement des ressources forestières. Cette politique lie aussi la gestion environnementale responsable au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Quand bien même dans les temps passés un certain nombre de communautés ont toujours pris en charge l'autorité et la responsabilité de gestion des ressources forestières locales. Parmi celles-ci, il y a des communautés qui ont développé et exécuté des plans d'aménagement qui ont non seulement réduit ou renversé la dégradation, mais aussi accru les revenus de la communauté à partir d'une variété d'activités génératrices de revenus.

Des communautés qui ont développé et exécuté des plans d'aménagement ...ont non seulement réduit ou renversé la dégradation, mais aussi accru les revenus.

Une caractéristique supplémentaire de la forêt de demain est qu'elle est une forêt intégrée. C'est une forêt d'utilisateurs multiples et d'usages multiples. Les derniers exemples qui viennent de la Guinée illustrent que la forêt de demain dépasse le cas des arbres seulement. La forêt de demain fournit aussi des services environnementaux importants et des bénéfices liés à la gouvernance.

La forêt de demain : arbres en dehors de la réserve et bénéfice au-delà de la forêt classée

LE CAS DE LA FORÊT COMMUNAUTAIRE DE KANDÉYA, GUINÉE

Avec des étapes concrètes qui sont entreprises en Guinée pour transférer l'autorité (et la responsabilité) de gestion aux communautés locales, les perceptions des populations sur les bénéfices des terres forestières sont en train de changer.

Kandéya est un village situé sur les limites de la forêt classée de Souti-Yanfou, dans les massifs du Fuuta Djallon en Guinée. Le village constitue l'un des trente-trois villages qui ont formé un groupement qui va cogérer la forêt classée de Souti-Yanfou avec l'État.

En s'inspirant des pratiques de la première phase du plan d'aménagement de Souti-Yanfou et de l'exemple d'un autre village, le village de Kandéya a décidé de former son propre comité forestier. En 1999, la communauté a signé et enregistré officiellement un contrat de 99 ans avec le propriétaire. La superficie originale de la forêt était de quatre hectares, depuis lors elle a augmenté plusieurs fois et est maintenant 22, 5 ha. La communauté, avec l'assistance d'une ONG guinéenne, a effectué un inventaire forestier. L'agent forestier local a catalysé le processus en facilitant l'aménagement de la forêt et en fournissant l'assistance technique telle que requise. L'élaboration d'un plan d'aménagement constitue l'étape suivante.

Les objectifs de la communauté en constituant un comité forestier comportent la protection du lit du cours d'eau, l'amélioration du microclimat pour les animaux domestiques, la vente de bois d'œuvre, l'apiculture, la gestion de la faune, la gestion améliorée du bambou et la pharmacopée.

Plusieurs actions de formation des capacités ont accompagné la création du comité forestier. Le Programme de gestion des ressources naturelles (PGRN) appuyé par

l'USAID fourni l'alphabétisation fonctionnelle des adultes. En plus de l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des calculs, le cours enseigne aussi la comptabilité simple. Avant le démarrage des cours, seulement deux personnes pouvaient lire et écrire dans le village. Quatorze sont inscrits. Les raisons qui ont amené les gens à suivre le cours incluent le fait d'être mieux capable de gérer leurs propres affaires et de régler les contrats écrits. Le PGRN a fourni une formation à la coopérative des apiculteurs sur la confection des ruches améliorées. La coopérative a des règlements intérieurs et a développé un plan d'affaire pour rembourser les crédits.

Avec des étapes concrètes qui sont entreprises en Guinée pour transférer l'autorité (et la responsabilité) de gestion aux communautés locales, les perceptions des populations sur les bénéfices des terres forestières sont en train de changer. Avant ces étapes, les populations voyaient que la seule façon de sécuriser les droits sur les zones forestières était de les convertir en terre de culture. Maintenant qu'elles voient que les droits d'usage sont en train d'être transférés—tout comme ce que les communautés font sur les terres forestières, les membres de la communauté considèrent les ressources forestières comme un moyen d'accroissement et de diversification des revenus.

Le futur de la foresterie en Guinée (tout comme dans la plupart de l'Afrique de l'Ouest) peut très bien se situer aussi bien dans la gestion des forêts communautaires tel que le cas de Kandéya que dans la gestion de grandes forêts classées comme Souti-Yanfou.

La forêt de demain : fournir des services environnementaux et des bénéfiques au-delà de la forêt

LE CAS DU VILLAGE DE YEMOUNA— « PAS D'EAU », GUINÉE

Yemouna est un village se trouvant dans les limites de la forêt classée de Souti-Yanfou en Guinée. Le nom du village veut dire « **pas d'eau** » en langue locale. Selon les habitants de Yemouna, pendant près de 25 ans le village n'avait pas d'eau potable. Une source naturelle existait dans le village, mais l'eau coulait de la source directement vers le sol et la communauté était incapable de capter cette eau pour l'utiliser. Pendant la saison sèche, les villageois collectaient de l'eau en creusant des petits réservoirs dans le sol pendant le soir et en collectant l'eau qui y est accumulée durant la nuit.

Tard dans les années 1990, le projet de gestion des ressources naturelles de Guinée, financé par l'USAID a fourni un appui au villageois en mettant en œuvre une activité d'aménagement et de protection des sources d'eau. L'eau a été capturée et un tuyau installé à la source pour permettre à la communauté d'avoir de l'eau potable. Un comité de gestion fut créé pour protéger la source.

La communauté a été impliquée dans la protection et la reboisement de la zone de captage adjacente à la source. Une pépinière fut créée pour soutenir les efforts de reboisement, et des directives établies pour protéger la source d'eau.

Après avoir eu de l'eau propre, les communautés étaient très motivées pour être impliquées de plus dans les activités de ges-

tion forestière. Elles ont réalisé que si elles amélioreraient leurs activités de protection et de reboisement, elles pourraient davantage sécuriser leur accès à l'eau potable. Les communautés ont ainsi décidé d'élargir leur rôle et sont maintenant en train de gérer activement une forêt classée adjacente.



L'eau potable est maintenant disponible à Yemoua, Guinée.

Maintenant que le village a de l'eau potable, la communauté a l'intention de renommer le village à Yemoua « **il y a de l'eau** ».



Les membres de la communauté de Yemoua/Yemoua, en Guinée, apprécient l'intérêt d'avoir de l'eau potable.

... LES FORETS DE DEMAIN EMERGENT AUJOURD'HUI

La cogestion des forêts naturelles... est maintenant en train d'être soutenue à travers la région.

En 1983, le CILSS et le Club du Sahel ont parrainé l'évaluation des programmes de gestion des forêts au Sahel. Ce travail de base a révélé que les investissements dans le secteur forestier ont à peine évolué au-delà de la protection et de la plantation des arbres. "Les forêts naturelles... constituent une richesse potentielle très grande qui jusqu'à présent n'a pas été complètement aménagée. Aménager les forêts naturelles est le seul moyen possible pour surmonter le problème d'énergie qui s'accroît dans la région... Les forêts naturelles fournissent aussi une large variété de produits non ligneux qui sont très importants pour la vie de populations de la région. Les gouvernements et les législateurs sont maintenant en train de réaliser l'importance potentielle de la gestion des forêts naturelles, au moins en théorie. Le moment est venu pour traduire ces théories en pratique, en allouant des fonds et du personnel adéquats, et en démarrant le travail sur le terrain".⁹

Les synergies ... ont émergé. La sécurité alimentaire améliorée et le revenu accru de la concession familiale ont été souvent réalisés à travers la gestion améliorée des forêts.

Au cours des 15 années passées, la négligence antérieure de la gestion des forêts naturelles a été remplacée par une série de programmes pilotes destinés à améliorer la gestion forestière, et des centaines de milliers d'hectares sont maintenant en train d'être conduits sous une gestion améliorée. La cogestion des forêts naturelles et les programmes de vulgarisation des forêts qui ont incorporé une liste d'options large comprenant l'agroforesterie, l'arboriculture, la conservation améliorée du sol et de l'eau, et les pratiques de gestion des terroirs par les communautés sont maintenant en train d'être soutenus à travers la région, du Sénégal au Niger, et du Mali au Bénin.

L'étude et l'évaluation continues de ces programmes pilotes et les investissements évolutifs du secteur forestier ont révélé un nombre de succès et plusieurs résultats non attendus. Des voyages d'études, des visites d'échanges entre paysans et d'autres investissements dans la formation, l'organisation de la communauté et la formation des capacités au niveau local, ont aidé à stimuler plus d'innovation et d'adaptation par les producteurs ruraux. La gamme d'activités de gestion améliorée des ressources s'est progressivement élargie. Les synergies et les réactions positives entre la gestion améliorée des ressources et les possibilités accrues pour le développement des entreprises ont émergé. La sécurité alimentaire améliorée et le revenu accru de la concession familiale ont été souvent réalisés à travers la gestion améliorée des forêts. La gouvernance locale améliorée et démocratique, et la prise de décision transparente ont souvent résulté en conjonction avec l'appui accru aux approches

⁹ Jackson, J.K., G.F. Taylor et C. Conde-Wane. 1983. Gestion des forêts naturelles au Sahel. Ouagadougou/Paris: CILSS/Club du Sahel. Sahel D(83)232. P.77-78.

participatives et décentralisées de GRN. Le transfert de pouvoirs aux organisations locales de la communauté et un partenariat accru entre les communautés locales, les services techniques du gouvernement, et le secteur privé ont aidé à réduire les frais et à améliorer l'efficacité de la fourniture des services d'appui et des investissements d'infrastructures locales, telles que la fourniture de l'eau propre et l'amélioration des routes.

Ces progrès nous ont fourni des images multiples de la forêt de demain: dynamique, innovante, économique, basée sur le marché, intégrée, cogérée et partagée.

PROMOUVOIR LA FORET DE DEMAIN

Bien que des exemples des forêts de demain existent, des investissements accrus sont nécessaires pour supporter davantage leur croissance. Investir dans la forêt de demain requiert plus qu'une simple mobilisation des ressources financières de l'Etat. Il exige l'implication des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux. En plus, investir dans la forêt de demain requiert plus que des ressources financières. Il exige une volonté politique, des investissements sociaux, plus important encore, l'implication active des entrepreneurs individuels et des communautés. Ainsi, investir dans la forêt de demain exige que des acteurs multiples investissent des ressources financières, politiques et sociales.

Il y a trente ans, l'Etat était largement responsable des investissements dans le secteur forestier. Avec le changement de la définition de la forêt, de nouveaux acteurs ont émergé. Il y a un rôle pour toutes les parties prenantes importantes dans l'investissement dans les forêts de demain, qu'il s'agisse des agriculteurs, éleveurs, élus locaux, ONG, opérateurs du secteur privé, services techniques et des décideurs, etc. Cet épanouissement de nouveaux acteurs apporte non seulement un appui large au secteur, mais aussi il permet la création de nouvelles relations et partenariat entre les acteurs. Une étape importante qui conduirait à l'accroissement de l'efficacité de l'assistance de développement du secteur forestier serait de capitaliser les expériences acquises à nos jours et faire l'état des changements et opportunités dans le secteur forestier. Investir dans les forêts de demain promet des rendements significatifs. Ces bénéfices potentiels doivent être soigneusement évalués et largement communiqués, comme partie intégrante d'un effort pour engager la participation la plus large possible dans le développement et la mise en œuvre de ces stratégies d'investissements.

Il y a un rôle pour toutes les parties prenantes importantes dans l'investissement dans les forêts de demain.

Investir dans la forêt de demain ne peut réussir sans une démonstration claire d'une volonté politique et d'un leadership qui embrassent et nourrissent activement la réalisation d'une vision partagée de la forêt de demain par toutes les parties prenantes.

Investir dans la forêt de demain va exiger un revirement de la réduction des niveaux d'assistance au secteur forestier et la tendance actuelle de marginaliser les services du gouvernement. Ceci peut être accompli en supportant les réformes de politique forestière, de planification stratégique, d'exécution des programmes, de vulgarisation, de recherche et de développement des ressources humaines visant à améliorer la gestion des arbres et des forêts.

Il est aussi clair qu'investir dans les forêts de demain implique beaucoup plus que l'accroissement de l'assistance au développement du secteur. Des facteurs en dehors du secteur forestier ont le potentiel d'influencer les investissements dans le secteur, et l'investissement peut être dominé par des facteurs externes. Le secteur forestier doit réaliser l'influence des facteurs externes et revoir ses relations avec les autres secteurs. Par conséquent, il y a un besoin d'amélioration de la coordination et de la synergie avec les autres secteurs dont les activités affectent le secteur. Ceci est particulièrement le cas entre développement agricole et rural, gestion des ressources hydriques et les investissements dans le secteur énergétique.

Investir dans les forêts de demain va aussi requérir donner plus de considération à la mobilisation du co-financement au niveau de la communauté, et à une plus grande attention au développement des stratégies de financement durable à travers l'établissement et la gestion transparente des fonds spéciaux, projets de crédits et autres mécanismes de financement durable. Comme la forêt de demain est aussi une forêt économique, beaucoup d'investissements financiers viendront aussi des ressources privées. Les entrepreneurs privés liés aux marchés jouent un rôle de plus en plus important dans le secteur forestier, comme l'illustrent la plupart des exemples de terrain.

Les investissements sont aussi nécessaires pour le développement des capacités humaines et institutionnelles, la gestion et la dissémination des connaissances, et le fondement sur des leçons apprises. Le dernier élément est crucial— il sera nécessaire de s'inspirer du nombre d'exemples intéressants existant à travers l'Afrique de l'Ouest— allant des réformes de politiques prometteuses au niveau national jusqu'aux activités innovantes de terrain au niveau très local.

De plus, investir dans la forêt de demain ne peut réussir sans une démonstration claire d'une volonté politique et d'un leadership qui embrassent et nourrissent activement la réalisation d'une vision partagée de la forêt de demain par toutes les parties prenantes. Avec un appui solide de la part des décideurs et des leaders au niveau national, et une intensité de participation populaire profonde liée au changement des comportements par des motivations claires, la reconnaissance accrue de l'importance des bénéfices à obtenir à partir des investissements proposés, et l'enlèvement des contraintes liées à l'accroissement des approches et des initiatives de succès mentionnées dans ce rapport et dans d'autres, il y a toutes les chances de croire au succès des forêts de demain.

CONDITIONS POUR UN INVESTISSEMENT DANS LA FORET DE DEMAIN

Les individus et les communautés sont fort probablement disposés à investir dans la gestion des forêts s'ils:

- Perçoivent qu'ils ont une autorité claire pour gérer les ressources forestières et ont des droits sur les produits issus d'une bonne gestion;
- Appartiennent à des groupes de producteurs qui sont démocratiquement dirigés, à base commerciale, et légalement reconnus;
- Ont accès au capital et aux marchés pour les produits issus de la bonne gestion;
- Sont capables de financer des opérations de gestion des forêts grâce aux revenus générés par les activités forestières locales; et
- Ont accès à une assistance technique appropriée et à la connaissance d'une gamme variée d'options de gestion;
- Peuvent équilibrer la gestion des forêts avec d'autres aspects du système de production rural.

Ces conditions favorables pourront être soutenues et renforcées si les actions suivantes sont entreprises:

Actions d'ordre politique, législatif et institutionnel

- Procéder à une revue des politiques et stratégies par la mise en place des lois transparentes, bien vulgarisées et favorisant l'exercice réel des rôles dévolus à chaque acteur;
- Renforcer les droits, les capacités et la gouvernance locale, en assurant notamment un transfert effectif des responsabilités et des compétences aux organisations et institutions locales;
- Fournir des droits de propriété ou de la sécurité de l'usufruit des produits issus de la bonne gestion;
- Encourager la création de plateformes de concertation et l'adoption de codes de conduite inter-acteurs au niveau local, national, régional et international;
- Promouvoir la gestion transfrontalière des ressources partagées, l'harmonisation des politiques et législations et la prévention et gestion des conflits; et

- Renforcer la fonction d'assistance technique et de partenariat du service forestier.

Actions d'ordre technique et scientifique

- Renforcer la recherche scientifique et technique dans le domaine de la gestion des ressources forestière et des ressources naturelles;
- Promouvoir l'intensification agricole et l'approche systémique (intégration agro-sylvo-pastorale) au niveau de l'exploitation agricole;
- Généraliser les études d'impact environnemental; et
- Développer et appuyer les systèmes de gestion des connaissances visant à identifier, évaluer, et disséminer largement les informations sur les expériences en foresterie (non seulement aux autres producteurs, mais aussi au personnel du service forestier, bailleurs de fonds et à la communauté internationale.

Actions d'ordre économique et social

- Soutenir les associations et le financement des entreprises forestières locales;
- Encourager les initiatives pour la commercialisation des produits forestiers et lutter contre le commerce illicite;
- Veiller à assurer un partage équitable des avantages et des revenus afin de minimiser les conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources forestières;
- Permettre la reconnaissance légale des organisations locales de la communauté (OLC) et le développement des plans d'aménagement clairs, pratiques et simples par le service forestier et les OLC travaillant sous la base du partenariat; et
- Permettre la reconnaissance légales des organisations de la société civile et la liberté d'association.

CAPITALISER LES LEÇONS APPRISSES

Sans motivation économique suffisante et à l'absence d'autres conditions favorables, des changements très répandus et des succès à long terme ne sont pas probables.

Les expériences accumulées à partir de plusieurs investissements antérieurs ... et innovations locales présentent une richesse de leçons apprises qui peuvent être capitalisées et appliquées ...

La gestion améliorée des arbres et des forêts ne peut se faire de manière isolée par des efforts sectoriels simplistes. La gestion forestière peut être une entreprise complexe, et requérir une considération soigneuse des facteurs biologiques, économiques, sociaux, culturels et institutionnels. Les questions de motivations, l'existence de conditions favorables pour le changement des comportements et l'impact probable des interventions proposées sur les "gagnants" et "perdants" sont parmi les aspects qui doivent être considérés. Sans motivation économique suffisante et à l'absence d'autres conditions favorables, des changements très répandus et des succès à long terme ne sont pas probables.

L'impact durable et l'efficacité de plusieurs investissements dans le secteur forestier ont été compromis par des mesures inadéquates pour des stratégies servant de portes de sortie et de manque d'attention sur le suivi et l'évaluation. Une approche itérative pour la conception et l'exécution d'assistance et de programmes au niveau de la communauté peut être efficace, lorsqu'elle est soutenue par des études de terrain, le suivi de l'impact, la consultation des parties prenantes et la facilitation du dialogue à travers des mécanismes appropriés pour la collaboration et la coordination. Une plus grande appréciation des connaissances locales et traditionnelles et la prise en compte d'expérimentations continues, l'adaptation et l'innovation au niveau local peuvent contribuer à la réussite des programmes.

Il est très important de faire une meilleure utilisation des technologies disponibles pour le suivi régulier et l'information sur l'étendue de changement et la condition des ressources forestières et pour suivre les tendances d'utilisation et de productivité de ces ressources. De nos jours, la plupart des pays n'ont pas d'informations actuelles sur l'inventaire des ressources ; ils ne peuvent pas évaluer de manière fiable la durabilité des pratiques d'exploitation en cours. Ils ne sont pas en mesure d'identifier les menaces émergentes contre l'utilisation durable des forêts et les opportunités pour la gestion améliorée. Cependant, avant que de nouvelles informations ne soient collectées, les contraintes liées à leur utilisation doivent être examinées. Bien qu'il y ait manque d'information, ce qui existe n'est souvent pas bien utilisé.

Les expériences accumulées à partir de plusieurs investissements antérieurs, projets pilotes et innovations locales présentent une richesse de leçons apprises qui peu-

vent être capitalisées et appliquées de manière plus systématique dans le but d'améliorer l'efficacité de l'investissement dans le secteur forestier. Une leçon importante est la nécessité de lier l'investissement dans le secteur forestier à la réalisation des résultats dans des domaines aussi importants comme la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, la gouvernance améliorée et le développement rural.

Une autre leçon clef est l'importance de se concentrer moins sur la protection des ressources et sur la réduction ou l'arrêt de la dégradation des ressources, mais se concentrer plus sur comment mobiliser les parties prenantes dans la poursuite des opportunités pour améliorer la gestion des ressources de façon à contribuer directement à l'accroissement des revenus des concessions, à un gagne pain plus sécurisé, au développement des entreprises, au commerce répandu, et au bien-être socio-économique amélioré. Ceci peut être accompli par un effort concerté pour accroître, orienter et gérer la capacité considérable de régénération des arbres et des forêts. Les forêts sont des écosystèmes dynamiques qui peuvent répondre aux objectifs évolutifs des parties prenantes, et qui peuvent être gérés de manière proactive pour générer des biens et des services qui répondent aux besoins et aux priorités locaux et nationaux. En même temps, un changement allant de la réglementation au transfert de pouvoirs peut accroître largement l'efficacité par laquelle ces objectifs de gestion et les résultats associés sont réalisés.

La gestion locale des ressources naturelles exige l'investissement dans l'organisation, la formation et le développement des organisations locales de la communauté légalement reconnues et rendues capables telles que les associations de producteurs, les groupes d'usagers et les organisations locales de développement. Etant donné le rôle clef joué par l'État dans le processus de transfert de l'autorité et des droits aux communautés locales et aux gestionnaires des ressources, l'appui continu des décideurs du gouvernement et des leaders politiques à tous les niveaux a une importance vitale.

La juxtaposition des droits fonciers modernes et traditionnels et les règles qui gouvernent la gestion de forêts et les autres ressources naturelles ont été une source de tensions et de conflits. Plus d'attention pour sécuriser et clarifier les droits de propriété, les règles, les autorités et les procédures de gestion des conflits ainsi qu'un niveau approprié d'habilitation des structures locales de prise de décision est nécessaires.

Le processus de décentralisation a été souvent sapé à la fois par la confusion sur les rôles émergents et changeants des parties prenantes (par exemple: élaboration

Un changement allant de la réglementation au transfert de pouvoirs peut accroître largement l'efficacité par laquelle ces objectifs de gestion et les résultats associés sont réalisés.

La gestion locale des ressources forestières exige l'investissement dans l'organisation, la formation et le développement des organisations locales.

et communication insuffisante des nouvelles politiques, règlements et procédures pratiques à suivre, etc.) et la réticence de la part des autorités du gouvernement et des intérêts particuliers à pleinement mettre en œuvre les nouvelles politiques et législations. Cette réticence peut être partiellement contrecarrée par une attention accrue aux opportunités pour disséminer les informations de façon plus large, et de supporter le rôle de la société civile en promouvant une plus grande transparence, le devoir de rendre compte, le plaidoyer pour mettre en œuvre les nouvelles politiques. Dans le processus, les autorités traditionnelles et d'autres intérêts particuliers ne doivent pas être ignorés, mais engagés de manière appropriée.

Ces leçons et d'autres apprentissages acquis à partir d'innovations et d'évaluations de terrain sur ce qui a marché et le pourquoi, contribuent à notre compréhension accrue des conditions favorables et des "bonnes pratiques" qui se développent. Celles-ci peuvent être utilisées pour accroître l'effectivité et l'efficacité des investissements dans le secteur forestier. C'est dans notre intérêt collectif d'utiliser à bon escient ces leçons et d'appliquer ce que nous avons appris.

AVANTAGES POUR UN INVESTISSEMENT DANS LA FORÊT DE DEMAIN

Les résultats des activités pilotes des innovations locales réussies montrent qu'investir dans la forêt de demain pourrait favoriser l'amélioration du bien-être socioéconomique et de la gouvernance locale ainsi que la réduction de la dégradation environnementale à une échelle plus large.

Avantages d'ordre écologique

Les bénéfices de ces investissements se feront sentir au-delà des frontières physiques des forêts. 'Les forêts de demain' sont gérées en vue d'une santé écologique accrue, y compris la protection des bassins versants, la conservation des eaux et des sols, la conservation de la biodiversité et la disponibilité des biens et services environnementaux.

Avantages d'ordre économique et social

Des bénéfices économiques découleront de cet investissement dans 'les forêts de demain'. Les forêts sont de plus en plus un facteur de croissance économique et de diversification pour les communautés rurales. A l'heure actuelle, les communautés développent des plans d'aménagement pour les forêts naturelles incluant l'apiculture, le ramassage de gomme et de fruits, la gestion du bétail et le ramassage durable de bois. Grâce aux plantations, les individus augmentent leurs revenus par la vente de bois de construction. Les communautés et les individus perçoivent un retour sur l'investissement et les consommateurs bénéficient également de prix plus bas et d'un meilleur approvisionnement en biens et en services.

Avantages d'ordre politique

L'investissement dans 'les forêts de demain' contribuera à promouvoir également une bonne gouvernance locale en augmentant la participation, la responsabilité et la transparence. Dans certains cas, les efforts de gestion des ressources forestières montrent la voie pour ce qui est de promouvoir la démocratie à travers toute l'Afrique de l'Ouest. L'implication des communautés dans les processus de gestion des ressources forestières donne du pouvoir aux individus et aux communautés et leur permet de prendre des décisions concernant les ressources dont elles dépendent pour vivre. C'est pourquoi cet investissement affectera directement et positivement les moyens d'existence de millions de personnes d'Afrique de l'Ouest.

L'implication des communautés dans les processus de gestion des ressources forestières donne du pouvoir aux individus et aux communautés et leur permet de prendre des décisions concernant les ressources dont elles dépendent pour vivre.

POUR ALLER DE L'AVANT

Le secteur forestier a progressé tout en abordant des questions difficiles pendant ces 25 dernières années. La façon dont le secteur est dirigé aujourd'hui est différente de la façon dont elle l'était dans le passé. Dans un certain nombre de pays, les services forestiers mènent à bien le processus de décentralisation en partageant avec les communautés locales l'autorité et la responsabilité relatives à la gestion forestière. Là où il y a eu transfert d'autorité et de pouvoir, des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux importants ont été réalisés.

Bien que les forêts soient écologiquement, économiquement et socialement importantes, le secteur forestier a été négligé ces dernières années. Malgré quelques résultats positifs d'investissements passés, l'intérêt pour le secteur forestier

Les graines des forêts de demain sont visibles aujourd'hui: les innovateurs locaux ont été investis de pouvoir, des approches progressives et l'application des leçons apprises d'investissements antérieurs ont été consciencieusement mises à profit.

Bien que nous observions un certain nombre de tendances encourageantes, il reste un certain nombre d'obstacles et de problèmes à traiter.

a diminué en faveur d'un intérêt pour l'allègement de la pauvreté, la gouvernance et la biodiversité. Cependant, les leçons apprises pendant les 25 dernières années ont prouvé que le secteur forestier joue un rôle capital pour ce qui est d'aborder les autres sujets précités.

Les exemples cités dans ce rapport ont montré que les graines des forêts de demain sont visibles aujourd'hui: les innovateurs locaux ont été investis de pouvoir, des approches progressives et l'application des leçons apprises d'investissements antérieurs ont été consciencieusement mises à profit. Les forêts de demain sont le fruit d'une variété d'approches et d'objectifs de gestion bien adaptés et applicables à différents contextes, aux priorités des communautés, aux aspirations évolutives et aux opportunités orientées par le marché. On a prévu une évolution de ces approches et des stratégies de programmes de soutien. En effet, nous continuons d'évaluer la situation et d'apprendre de nos réussites et de nos échecs, et de nous adapter aux nouvelles circonstances et aux opportunités.

A la fin de l'examen qui englobait l'analyse des réponses de l'enquête, les visites sur le terrain et l'atelier, un certain nombre de recommandations principales ont été faites. Celles-ci incluent:

- ✦ Intégrer une analyse multidisciplinaire des tendances environnementales et des stratégies d'intervention dans le secteur forestier dans la planification générale relative au développement économique. Prendre en considération les changements émergents vers la décentralisation et l'intégration économique régionale;
- ✦ Promouvoir la gestion de la dynamique des ressources forestières comme partie intégrante d'une vision et d'une stratégie d'investissement à long terme;
- ✦ Préparer des plans stratégiques sur la base des données mises à jour provenant du suivi et des informations fournies par les études traditionnelles de terrain et des technologies telles que le GIS (système d'information géographique) ou la télédétection;
- ✦ Promouvoir le développement des ressources humaines par le biais de l'éducation, la formation, la communication et le partage de l'information;
- ✦ Mobiliser les ressources financières à une échelle plus importante et ce à tous les niveaux;
- ✦ Promouvoir les réformes des politiques, le transfert des droits et leur application aussi bien qu'un plus grand accès aux informations sur les politiques, la législation, les réglementations, les directives et les procédures relatives à la gestion décentralisée des ressources forestières parmi toutes les principales parties prenantes (stakeholders);

- ✎ Reconnaître l'importance capitale du renforcement des capacités locales et du soutien à apporter aux activités sur le terrain – activités relatives à l'amélioration de la gestion des arbres, des forêts et des autres ressources naturelles;
- ✎ Renforcer la recherche scientifique et technique dans le domaine de la foresterie conjointement aux efforts visant à appuyer l'intensification de l'agriculture durable et des systèmes intégrés de production rurale. L'accent sera mis sur la durabilité, la génération de revenus et la distribution équitable des bénéfices; et
- ✎ Encourager la création et le fonctionnement de mécanismes pour une collaboration sectorielle croisée et le dialogue parmi les acteurs principaux.

Bien que nous observions un certain nombre de tendances encourageantes, il reste un certain nombre d'obstacles et de problèmes à traiter si nous voulons renforcer l'établissement des conditions favorables et faciliter une mise en œuvre à plus grande échelle des activités réussies relatives à la gestion des arbres et des forêts. Sans une concertation des efforts visant à tirer le maximum des opportunités actuelles pour ce qui est de s'investir dans 'les forêts de demain' et d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement, les forces et les pressions qui ralentissent ou entravent les efforts visant à améliorer la gestion des ressources forestières aboutiront à une perte de revenus et à la privation des droits des populations rurales. La croissance économique sera sapée et les conflits autour des pénuries de ressources et des utilisations inadaptées s'aggraveront.

D'un autre côté, il est possible de réussir là où les leaders locaux et nationaux s'investissent dans le développement d'une vision commune des forêts de demain – vision réalisable – et travaillent ensemble pour s'assurer que les incitations nécessaires sont présentes et que les obstacles les plus importants à un grand investissement ont été supprimés. Le succès est réalisable quand un programme stratégique complet d'investissement dans les forêts de demain est bien articulé et parfaitement intégré à l'agenda politique et aux priorités d'investissement. Cette intégration permettra très probablement de réaliser que l'investissement dans les forêts de demain n'est pas une simple question de protection de forêts ou de plantation d'arbres. C'est plutôt un chemin particulièrement important pour arriver à des résultats et avoir un impact sur l'allègement de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, donner du pouvoir aux communautés locales et assurer le développement durable et le bien-être des hommes et des femmes en Afrique de l'Ouest.

L'investissement dans les forêts de demain ... [est] un chemin particulièrement important pour ... assurer le développement durable et le bien-être des hommes et des femmes en Afrique de l'Ouest.

Mosaïques de Couverture Boisée et Cultures Agricoles, 1992 – 1993

